

Politique environnementale de Groupe SOS Consulting 2024

Mise à jour
avril 2024



Résultats du bilan carbone 2023



Périmètre du Bilan Carbone

Période de reporting : Ce bilan carbone est le second réalisé par l'entreprise, après le premier bilan carbone 2022 (bilan de référence de l'entreprise).

Période du bilan : 01/01/2023 - 31/12/2023

Périmètre opérationnel : Ce bilan couvre l'ensemble des émissions directes (sources contrôlées par l'organisation) et indirectes (sources nécessaires aux activités de l'organisation) de l'entreprise (option recommandée par défaut).

Périmètre organisationnel : L'approche de contrôle retenue est le contrôle opérationnel (option recommandée par défaut). L'organisation consolide 100 % des émissions des installations qu'elle contrôle.

Méthodologie de notre Bilan Carbone et limites

Pour la réalisation de son deuxième bilan Carbone, Groupe SOS Consulting a utilisé ses ressources internes et s'est référé à son premier bilan effectué en collaboration avec Aktio. Le bilan couvre le spectre suivant :

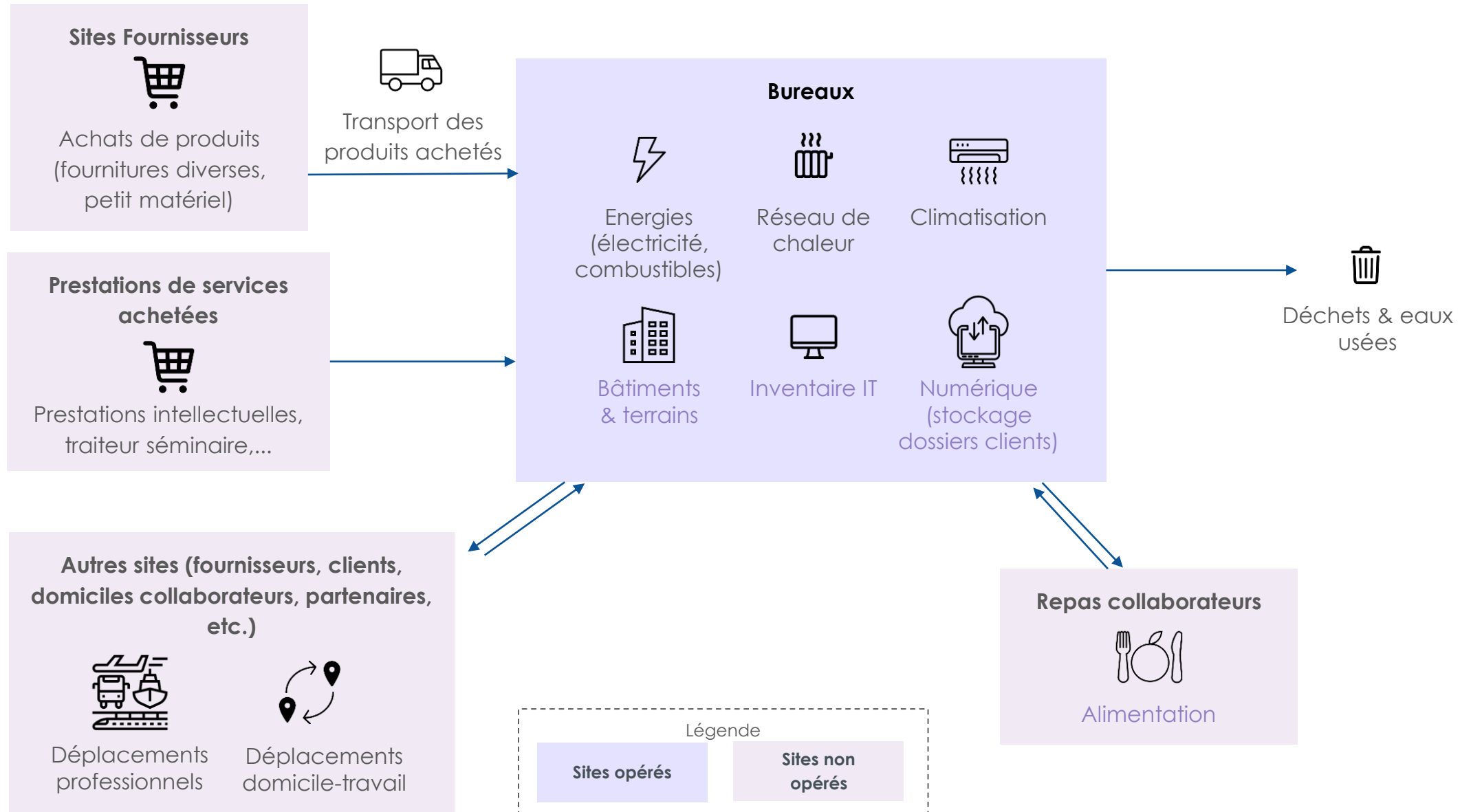


Limite : 77% des émissions ont été calculées à partir de données physiques et 23% des émissions du bilan ont été traitées en données monétaires issues de la comptabilité sur estimation des achats.

Le bilan permet donc d'apprécier **les ordres de grandeur** mais il reste important de garder en tête qu'il y a une **incertitude dans les résultats**, notamment pour certaines catégories.

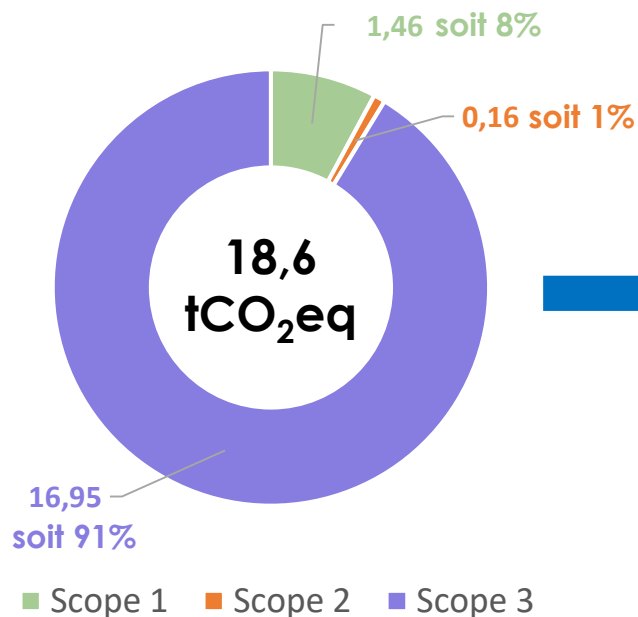
Cartographie des émissions de Groupe SOS Consulting

5

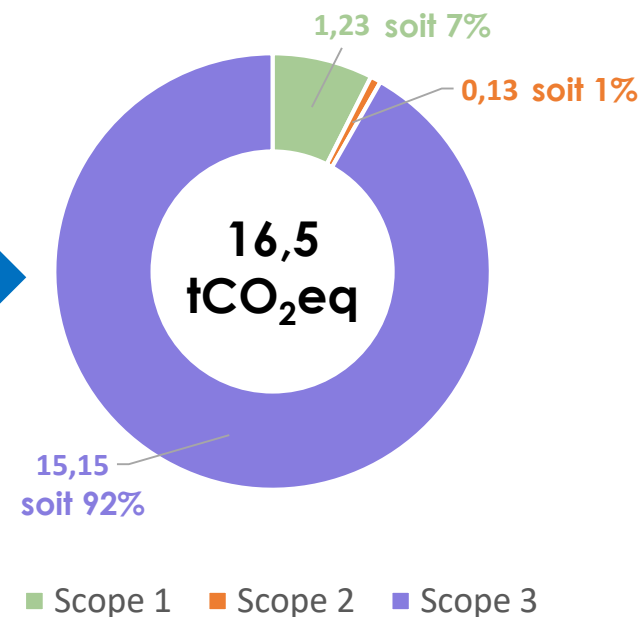


Vue d'ensemble et comparaison des résultats des bilans carbone en 2022 et 2023 (1/2)

Répartition des émissions totales par scope tCO₂eq (2022)



Répartition des émissions totales par scope tCO₂eq (2023)



-2,1 tCO₂eq

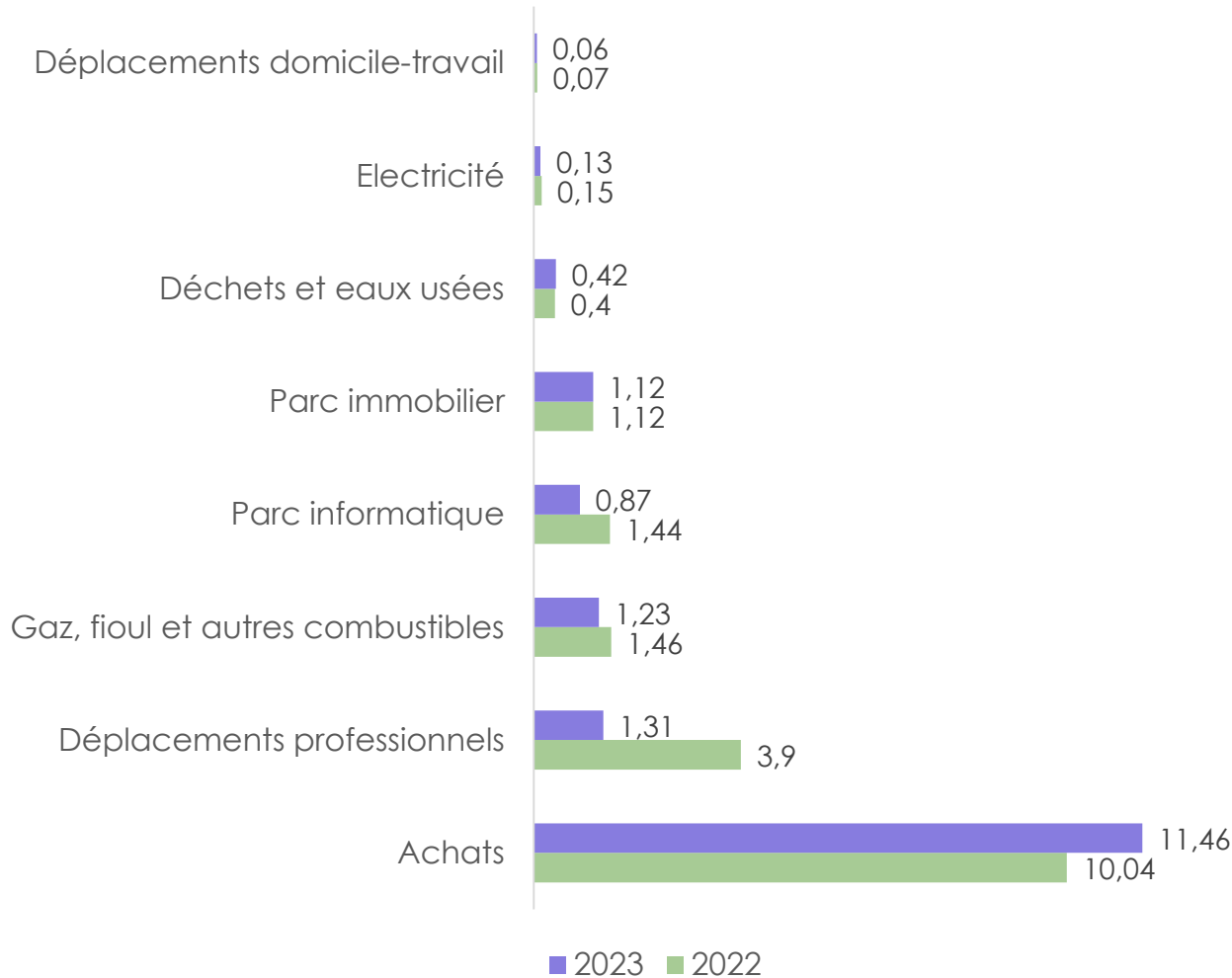
6

Observation générale

Pour une entreprise du **secteur des services**, un **scope 3 supérieur à 80% voire 90%** du bilan est courant. C'est donc sur des postes d'émissions du scope 3 qu'il convient de concentrer les efforts du plan d'actions afin de réduire les émissions GES le plus efficacement possible. Entre 2022 et 2023, Groupe SOS Consulting a réussi à **baiss**er ses émissions de plus de **2tCO₂eq**. Cette baisse est visible sur tous les scopes mais notamment sur le **scope 3 qui représente l'empreinte carbone la plus importante mais également la baisse la plus significative**.

Vue d'ensemble et comparaison des résultats des bilans carbone en 2022 et 2023 (2/2)

Répartitions des émissions totales par catégorie (tCO₂eq)



Enseignements clés

En 2022 :

- Les émissions liées aux **achats de biens et services** représentent **54%** du bilan carbone.
- **Les déplacements professionnels** représentent **21%** des émissions de ce bilan.
- L'utilisation du **parc immobilier (consommation de gaz, d'électricité, d'eau, production de déchets)** représentent **11%** du bilan carbone.

En 2023 :

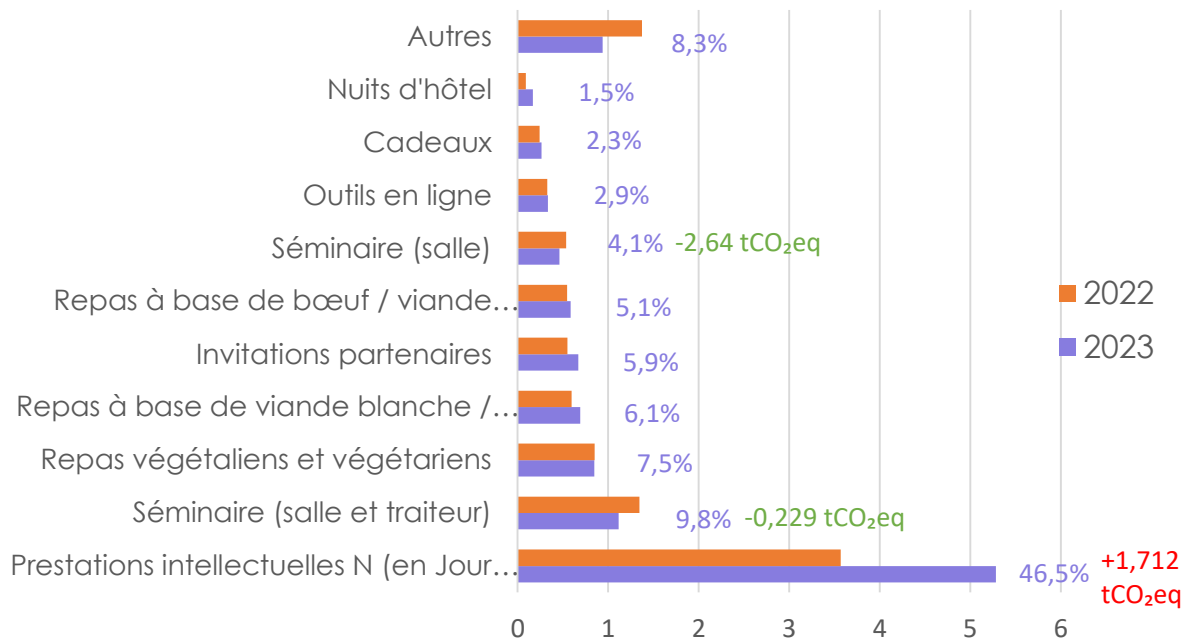
- Les émissions liées aux **achats de biens et services** représentent **69%** du bilan carbone.
- **Les déplacements professionnels** représentent **8%** des émissions de ce bilan.
- L'utilisation du **parc immobilier (consommation de gaz, d'électricité, d'eau, production de déchets)** représentent **11%** du bilan carbone.

En conclusion :

- Les émissions liées aux achats ont **augmenté d'1,4 tonne** entre 2022 et 2023 ce qui s'explique par une **augmentation de la sous-traitance** dans le cadre des missions de conseil.
- Les émissions liées aux déplacements professionnels ont été **divisées par 3** du fait du **recours moins important à l'avion**.

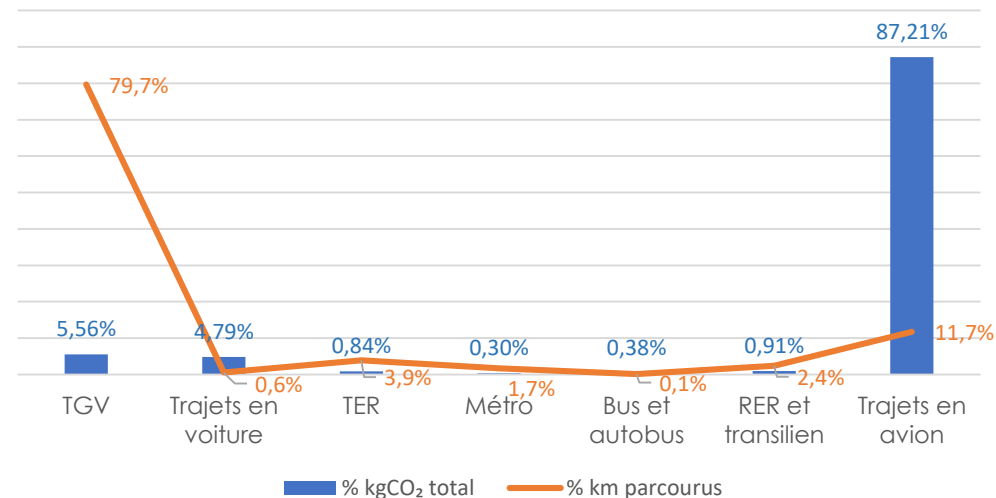
Vue détaillée des résultats sur nos 2 principaux postes d'émission

Répartition des émissions des achats en tCO₂eq (top 10) et évolution par rapport au bilan carbone 2022



Les achats liés aux prestations intellectuelles représentent le poste d'émissions principal (**46,5%** contre **38,3%** lors du bilan 2022). Réduire ce poste nécessite de diminuer de manière importante notre recours à la sous-traitance.

Impact des déplacements professionnels (2023)



Une très grande partie (**87,21%**) des impacts des déplacements professionnels proviennent des **trajets en avion**, alors qu'ils ne concernent que 11,7% des km parcourus contre 79,7% pour le TGV. Il est à noter qu'en 2022, ils représentaient 96% des émissions CO₂ pour 38% des km parcourus.

Un **effort a été fait** pour limiter les trajets en avion. Il doit être **poursuivi** pour atteindre un objectif de presque zéro trajet en avion.

1. La majeure partie des émissions de Groupe SOS Consulting réside dans ses achats de service

- L'impact des achats de biens et prestations de services a été estimé de **manière plus précise qu'en 2022** ce qui explique certaines différences. En effet, en 2022, 42% des émissions ont été estimées en ratio monétaire par manque de temps et d'informations.
- Le poste principal étant l'achat des prestations intellectuelles, il est indispensable d'affiner la mesure de ce poste d'émission en **engageant nos partenaires et sous-traitants** dans la démarche de mesure et de réduction de leurs émissions.

2. Les émissions liées directement à l'activité des collaborateurs sont principalement issues de leurs déplacements professionnels et de leur alimentation

- Les émissions des déplacements professionnels sont **plus de 14x supérieures** à celles des déplacements domicile-travail, notamment du fait de l'utilisation de l'avion. Cependant une nette diminution est à noter puisqu'en 2022, les émissions professionnelles étaient plus de 50x supérieures à celles des déplacements domicile-travail.
- Les émissions induites par les repas ne sont pas directement de la responsabilité de Groupe SOS consulting, elles constituent davantage un besoin de **sensibilisation** sur l'impact carbone individuel des collaborateurs. Cependant, même si les émissions des repas végétariens et végétaliens sont supérieures à celles des repas carnés, les repas végétariens et végétaliens sont proportionnellement bien plus nombreux, ce qui montre une forte sensibilité aux enjeux de consommation des collaborateurs.

3. L'impact des déplacements domicile-travail, des impressions et du stockage numérique est négligeable



2

Notre trajectoire de
maîtrise et réduction
de nos émissions



Du bilan carbone au plan d'action



Un plan d'action est de qualité si :

- ❑ son périmètre couvre au moins **75%** des émissions du bilan carbone brut
- ❑ il contient entre **6 et 15 actions** distinctes
- ❑ il contient au moins **3 actions** liées au quotidien des collaborateurs dans le but de les sensibiliser
- ❑ il contient au moins **3 actions** applicables rapidement
- ❑ **30%** du périmètre des émissions est couvert par des actions dont le potentiel de réduction est indiqué (ordre de grandeur)



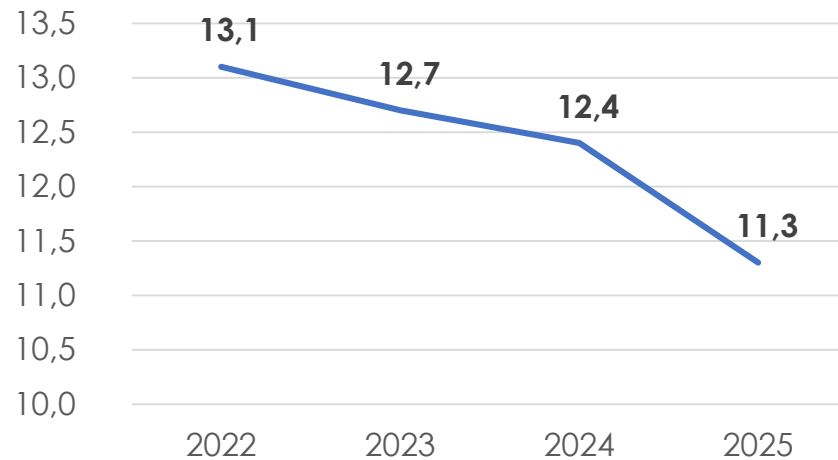
Un plan d'action approfondi peut :

- ❑ contenir le nom des **porteurs d'actions**
- ❑ contenir une **temporalité**
- ❑ contenir les **coûts** financiers, humains et structurels
- ❑ contenir le **pourcentage de réduction global**
- ❑ contenir les **impacts connexes** des actions sur les autres sections et leurs **potentiels effets rebonds**
- ❑ contenir des **partenaires** associés aux actions
- ❑ contenir des **supports de visualisation** (matrice facilité / impact / coût par exemple)

Notre trajectoire de réduction de nos émissions d'ici 2025

Groupe SOS Consulting s'est doté d'une **trajectoire de réduction de ses émissions totales** par rapport aux **valeurs de référence du bilan carbone 2022** réalisé fin 2023.

Evolution du ratio kg CO2/ k€ CA)



Année	CA missions (€)	CA total (€)	Bilan carbone (kg CO2)	Ratio (kg CO2 / k€ CA)	Objectif par rapport à 2022
2022	1 176 548	1 417 431	18 585	13,1	
2023	1 031 153	1 299 222	16 500	12,7	-3,1%
2024	1 093 990	1 334 873	16 493	12,4	-5,8%
2025	1 148 690	1 389 573	15 756	11,3	-13,5%

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : périmètre et postes d'émission ciblés

Cet objectif ne pourra être atteint qu'à travers la **mise en place d'un plan d'actions prioritaires** qui se concentrera prioritairement sur **3 postes d'émission** (représentant **82% des émissions totales** de Groupe SOS Consulting), à savoir :

- **les achats** (fournitures et sous-traitance)
- **les déplacements professionnels** (hors déplacement domicile-travail)
- **le parc informatique**

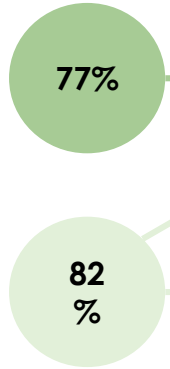
Les autres postes d'émission - bien qu'importants pris individuellement - n'ont pas été retenus dans le périmètre du plan d'actions prioritaires en raison :

- soit du montant assez faible d'émission dans le bilan global (ex. déplacement domicile-travail)
- soit de l'absence de maîtrise de la part de Groupe SOS Consulting sur le poste en question (ex. parc immobilier)
- ou bien les deux cumulés.

Un plan de réduction couvrant 82% de nos émissions 2023

Poste d'émission	Résultat bilan CO2 (2023)	Part de nos émissions totales (2023)
Achats	11,46	69,47%
Déplacements professionnels	1,31	7,94%
Gaz, fioul et autres combustibles	1,23	7,45%
Parc informatique	0,87	5,27%
Parc immobilier	1,12	6,79%
Déchets et eaux usées	0,42	2,55%
Electricité	0,13	0,79%
Déplacements domicile-travail	0,06	0,36%
Total	16,5 tCO2 éq	

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : nos objectifs par poste d'émission



Postes	2022	2023	2024	2025
Achats (hors sous-traitance)	6,47	6,08	6,00	6,00
Sous-traitance	3,58	5,28	5,46	4,73
Déplacements professionnels	3,90	1,31	1,20	1,20
Gaz, fioul et autres combustibles	1,46	1,23	1,23	1,23
Parc informatique	1,44	0,87	0,87	0,87
Parc immobilier	1,12	1,12	1,12	1,12
Déchets et eaux usées	0,40	0,42	0,42	0,42
Electricité	0,15	0,13	0,13	0,13
Déplacements domicile-travail	0,07	0,06	0,06	0,06
Total (T CO2)	18,58	16,5	16,49	15,76

Sous-traitance	2022	2023	2024	2025
NB JH	248	367	379	328
% sous-traitance / CA	15%	25%	24%	20%
Montant sous-traitance (€)	173 832	256 807	265 571	229 738
Facteur (kgCO2 / JH)	14,4	14,4	14,4	14,4
Total T CO2	3 576	5 283	5 463	4 726

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : Nos 12 actions prioritaires (1/2)

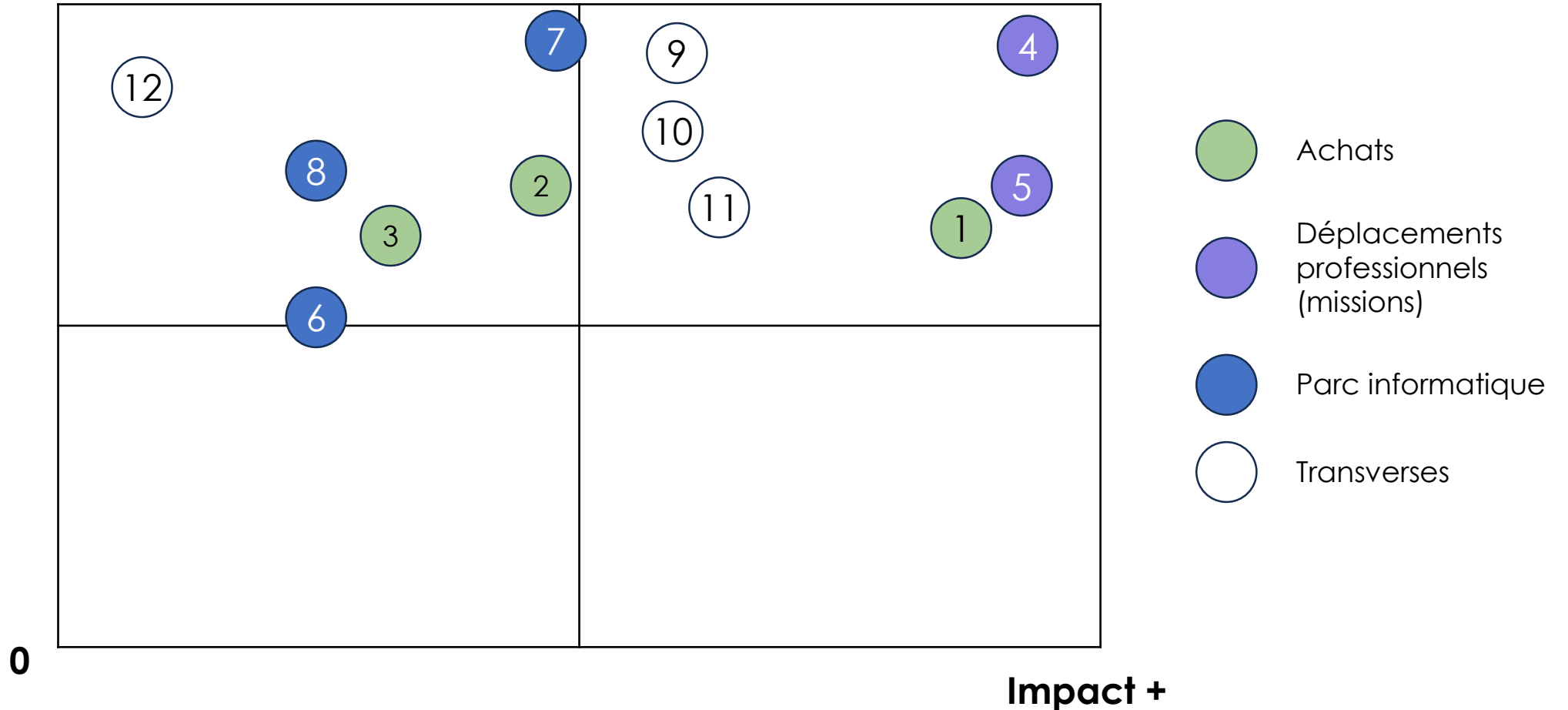
#	Poste	Description de l'action	Indicateur de suivi	Objectif fixé	Temporalité
1	Achat de sous-traitance	Limiter au maximum la sous-traitance dans l'exercice de nos missions de conseil	% de sous-traitance sur les nouveaux contrats signés	Moins de 20%	Horizon 2025
2	Achat de sous-traitance	Sensibiliser nos sous-traitants sur l'importance de mesurer et limiter leurs émissions carbone dans la durée (envoi d'un mail type)	Nombre de sous-traitants sensibilisés	80% de nos sous-traitants ont reçu notre mail de sensibilisation	Fin juin 2024 : envoi à 80% des sous-traitants 2023 et en cours 2024
3	Achat de sous-traitance	Sensibiliser nos clients sur l'importance de mesurer et limiter les émissions carbone dans la durée (partage de notre bilan carbone, de notre trajectoire de réduction et de nos engagements et indicateurs dans nos propositions commerciales)	% de prospects et clients sensibilisés	100% des clients des nouvelles missions	2024
4	Déplacements professionnels	Limiter les déplacements professionnels dans le cadre des missions/prospection au strict nécessaire, en privilégiant au maximum les visio-conférences	Emissions carbone liées aux déplacements professionnels	1Teq CO2	Long-terme
5	Déplacements professionnels	Mettre en œuvre notre politique de déplacements professionnels : <ul style="list-style-type: none"> • En Ile de France, usage systématique de mode de transport bas carbone (marche, vélo, transports en commun) et si impossible, préférence pour les véhicules légers et électriques • Hors Ile-de-France, usage recommandé du train pour les déplacements terrestres inférieurs à 5h 			Long-terme

Notre plan de réduction de nos émissions d'ici 2025 : nos 12 actions prioritaires (2/2)

#	Poste	Description de l'action	Indicateur de suivi	Objectif	Temporalité
6	Parc informatique	Limitier au maximum l'achat et le renouvellement de l'équipement informatique au strict nécessaire	Taux de renouvellement	> 3 ans	Long-terme
7	Parc informatique	Mener une opération de nettoyage de nos dossiers Sharepoint et messagerie Outlook une fois par an	Poids de l'espace de stockage (480 Go en 2022)	-5%	Fin 2024
8	Parc informatique /Transverse	Diffuser et faciliter l'appropriation du guide écogestes auprès des collaborateur-ric-e-s (avec un focus sur les écogestes numériques pour rallonger la durée de vie)	Part des collaborateur-ric-e-s sensibilisé-e-s aux écogestes	100%	Court-terme
9	Transverse	Participation des collaborateur-ric-e-s au calcul du bilan carbone et à la mise à jour de la politique environnementale	Fréquence de mise à jour du bilan carbone et de la politique environnementale	N=1 bilan annuel, suivi d'une mäj	Moyen-terme
10	Transverse	Mettre en place une campagne d'affichage et une réunion annuelle de sensibilisation aux écogestes à l'échelle du bâtiment rue de FAR	Part des collaborateur-ric-e-s du bâtiment rue de FAR sensibilisé-e-s	>70%	Court-terme
11	Transverse	Former les collaborateur-ric-e-s aux enjeux environnementaux à travers des ateliers (2tonnes, fresque du climat, etc.), des journées Hors Les Murs, interventions d'experts, cafés de la transition, etc	Part des collaborateur-ric-e-s de GSOS Consulting formé-e-s + Nb actions de formation réalisées par an	1 action de formation/ an	Moyen-terme
12	Transverse	En lien avec notre stratégie philanthropique, faire un don à une association d'un montant équivalent à notre compensation carbone	Montant du don	20-25€/teq CO2, soit 400€/an	En fin d'année

Nos 12 actions prioritaires d'ici 2025

Faisabilité +





3

Vue détaillée de
l'ensemble de nos
engagements
environnementaux



Pourquoi cela nous concerne ?

En 2023, nos estimations d'émissions indiquent que 69% des émissions totales de Groupe SOS Consulting sont liées aux achats de biens et prestations de services.

Au vu de ces résultats, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il est impératif d'engager activement nos partenaires et sous-traitants dans une démarche de mesure et de réduction de leurs émissions.

Nos engagements

- ▶ **Limiter au maximum la sous-traitance** dans l'exercice de nos missions de conseil (maximum 20% du budget total de la mission)
- ▶ **Sensibiliser nos sous-traitants** sur l'importance de mesurer et limiter leurs émissions carbone dans la durée (partage de notre bilan carbone et de notre trajectoire de réduction de nos émissions)

Pourquoi cela nous concerne ?

Les déplacements de nos collaborateurs constituent l'un des principaux postes d'émission carbone de Groupe SOS Consulting.

Au-delà des déplacements quotidiens domicile-travail, nos équipes sont amenées ponctuellement à avoir des déplacements professionnels dans le cadre de mission ou de prospection clients.

Nos engagements

- ▶ **Limitation** des déplacements professionnels dans le cadre des missions/prospection au strict nécessaire en privilégiant l'organisation de réunions à distance
- ▶ En Ile de France, préférence pour les déplacements avec des **modes de transport bas carbone** (marche, vélo, transports en commun)
- ▶ Hors Ile-de-France, préférence pour le **train** (usage obligatoire pour des déplacements terrestres inférieurs à 5h)

Pourquoi cela nous concerne ?

Notre équipe de consultant-e-s utilise quotidiennement des équipements (ordinateurs) et des technologies du numérique comme Teams (visioconférence) et One Drive (stockage de données sur le cloud, serveurs distants).

L'impact carbone de nos équipements et usages informatiques représente 5,27% de nos émissions.

Nos engagements



Achat :

- **Limitation de l'achat et du renouvellement de l'équipement informatique** au strict nécessaire (ex. pas de téléphone professionnel)
- **Recyclage** systématique du **matériel IT en fin de vie** dans le cadre d'un contrat-cadre avec le Groupe SOS



Usage :

- **Sensibilisation** des collaborateur-ice-s aux usages numériques responsables dans le cadre du guide des écogestes
- **Pratiques d'impression très restrictives** (approche quasi zéro papier)
- **Nettoyage** de nos dossiers Sharepoint et messagerie Outlook une fois par an

Pourquoi cela nous concerne ?

Revisiter nos habitudes de consommation et améliorer la gestion des ressources (électricité, gaz, fioul, eau) est une étape cruciale vers une responsabilité environnementale accrue. Bien que cela puisse impliquer des ajustements internes, chaque action compte dans notre quête d'impact réduit.

En sensibilisant nos collaborateurs et en les engageant dans la gestion responsable des ressources, nous visons à réduire notre empreinte écologique tout en favorisant un changement de mentalité durable.

Nos engagements

- ▶ **Suivi de la consommation en électricité, gaz et eau** des locaux parisiens
- ▶ **Actions de sensibilisation à destination des équipes** partageant les locaux en faveur de pratiques permettant de limiter l'usage de l'eau, des équipements de chauffage / climatisation et de l'éclairage
- ▶ **Installation d'équipements** permettant une gestion plus efficace de l'énergie (détecteur de présence, mousseurs, etc)

Pourquoi cela nous concerne ?

Sensibiliser les équipes aux écogestes et au développement durable est essentiel afin de créer des réflexes écologiques durables. Cependant mettre en place des écogestes au bureau est parfois difficile car cela implique de changer le fonctionnement interne d'une entreprise et des habitudes ancrées. Pourtant, certaines actions peuvent avoir un réel impact et engager durablement les équipes.

La sensibilisation et l'implication de nos collaborateur-ric-e-s est donc l'un de nos axes prioritaires afin de réduire notre impact environnemental et de faire changer les mentalités.

Nos engagements

- ▶ Mise en place d'une **campagne d'affichage** sur les écogestes dans l'open space
- ▶ Diffusion d'un **guide 360 d'écogestes** à l'ensemble des collaborateur-ric-e-s dès leur arrivée
- ▶ Participation des collaborateur-ric-e-s à la conduite du **bilan carbone** de Groupe SOS Consulting chaque année
- ▶ Participation des collaborateur-ric-e-s à l'élaboration et la mise à jour **des engagements environnementaux** de Groupe SOS Consulting chaque année
- ▶ Organisation **d'une journée hors les murs** au moins une fois par an en lien avec les enjeux de développement durable et de protection de l'environnement
- ▶ **Montée en compétence de l'équipe** (ex : animation de l'atelier 2 tonnes (le 19/12/23), organisation de cafés de la transition, etc)

Pourquoi cela nous concerne ?

La capacité à accéder à des moyens financiers est indispensable au bon fonctionnement des structures associatives, tout autant que leur capacité à se faire connaître.

Dès lors, nous avons choisi de réaliser un don à une association reconnue d'utilité générale de manière annuelle. Ce don est à hauteur de 1€ par jour-homme de capacité de production de l'équipe conseil. Chaque année, l'association bénéficiant de ce don est choisie via une concertation de l'équipe de Groupe SOS Consulting.

Nous communiquons également sur la structure qui reçoit ce don, afin de mieux faire connaître ses actions.

Nos engagements



Intégration d'associations à visée environnementale dans la liste des associations pouvant bénéficier de la politique philanthropique de Groupe SOS Consulting **(don à hauteur de 1 euro par jour de capacité de production annuelle)**

Pourquoi cela nous concerne ?

Notre équipe émet peu sur le poste du transport domicile-travail, notamment grâce à l'usage du métro.

Nous souhaitons cependant valoriser et encourager les mobilités douces, et faciliter des solutions de mobilité alternatives aux transports en commun.

Nos engagements



Mise en place d'un forfait mobilités durables de 10€/mois pour les collaborateurs utilisant des mobilités douces (vélo en libre-service, trottinettes, co-voiturage etc.)*

**Sont concernés tous les collaborateurs du GROUPE SOS Consulting, stagiaires et apprentis compris, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, travaillant dans une région ou une ville proposant ce type de service. Toute collaboration d'une durée prévue supérieure à deux mois peut donner lieu au remboursement de l'abonnement annuel.*

Pourquoi cela nous concerne ?

Notre équipe émet relativement peu de déchets. Cependant il semble nécessaire d'avoir une gestion responsable de ces derniers. Ainsi, le recyclage permet d'éviter le gaspillage des ressources naturelles et d'énergie, de sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières et de diminuer notre impact environnemental notamment.

Le marc de café est également une partie importante de notre consommation ce qui nous incite à trouver une solution pour le réutiliser.

Enfin, afin d'éviter d'utiliser des produits contenant des substances chimiques toxiques et donc les divers effets sur la santé et l'environnement, nous nous engageons à utiliser des produits d'entretien éco-responsables.

Nos engagements

- ▶ Amélioration du recyclage des déchets à travers **la campagne d'affichage**
- ▶ **Compost du marc de café par une entreprise spécialisée**

Pourquoi cela nous concerne ?

En moyenne, l'alimentation représente 22 % de l'empreinte carbone d'un français, elle est le 3^e poste le plus émetteur de gaz à effet de serre, après le transport (30 %) et le logement (23 %). La consommation en restaurants et la restauration collective pèse pour 14 % dans ces émissions.

Au niveau de Groupe SOS Consulting, n'ayant pas d'espace de restauration collective dans nos locaux, les engagements que nous pouvons prendre sont principalement individuels. Cela passe notamment par la réduction de la consommation de repas à emporter et d'origine animale et par l'augmentation de la consommation locale et de saison.

Nos engagements

Engagements individuels :

- ▶ **Incitation à la réduction de la consommation de repas à emporter** et à prendre son propre contenant lors de l'achat de nourriture à emporter

Engagements collectifs :

- ▶ **Sélection de restaurants / prestataires éthiques ou ayant des pratiques écologiques** (ou éthiques) (nourriture biologique, locale, démarche zéro déchet...) dans le cadre des différentes sorties (séminaires, restaurants en équipe...)



CONTACT

Xuan-Dai VERET

Directrice Groupe SOS Consulting

consulting@groupe-sos.org

GROUPESOS CONSULTING

L'IMPACT SOCIAL AU SERVICE DE LA PERFORMANCE